

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	15 jours
Fr. 2.50	1.50	1.00	0.30
1 an	6 mois	3 mois	15 jours
Fr. 4.00	2.50	1.50	0.50

Nous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Numéro de chaque numéro 12, 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicités
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 12, N. FAYET
 Fribourg

FEUX DES ANNONCES

1ère ligne	10	20	30
2ème ligne	8	16	24
3ème ligne	6	12	18
4ème ligne	4	8	12

Nouvelles du jour

Deux Etats n'ont pas voulu signer le traité de Saint-Germain.

M. Renner, chancelier de la République autrichienne, a apposé, hier matin, mercredi, sa signature au bas du traité que les Alliés ont imposé à ce qui reste de la grande Autriche. C'est la consécration d'une formidable déchéance, avec le cuisant regret national éprouvé par les anciens sujets de François-Joseph du fait que leur gouvernement n'a pas eu la force de résister au courant qui entraînait la vieille monarchie vers la grande guerre.

A l'humiliation des vaincus correspond le mécontentement des petits Etats qui estiment avoir reçu trop peu des dépouilles ou qui voudraient que les grands Alliés ne se mêlassent en aucune façon de leur manière de jouir de la victoire. Pour ce second motif, la Roumanie et l'Etat yougo-slave n'ont pas autorisé leurs plénipotentiaires à signer.

Le refus des hommes d'Etat roumains a été motivé principalement par les clauses du traité relatives à la protection des minorités et par celles qui privent la Roumanie du droit de négocier à sa guise des traités de commerce et de fixer elle-même en toute autonomie ses tarifs de chemins de fer, même ceux qui concernent la grande ligne internationale empruntant son territoire.

La Serbie a avancé une objection analogue. Si elle accepte d'être contrôlée pour son respect des minorités dans les territoires nouveaux qui lui échoient à la suite de la dernière guerre, elle refuse de l'être pour les parties de la Macédoine qu'elle a obtenues par le traité de 1913. La manière dont, dans les Balkans, on en use à l'égard des nationalités soumises justifiait cependant bien les précautions envisagées par les grandes puissances.

Il a été notifié aux délégués roumains et serbes qu'ils avaient jusqu'à samedi pour signer. Leurs gouvernements ne voudront pas lâcher la proie pour l'ombre en s'obstinant dans une attitude qui est plutôt celle d'un amour-propre froissé. Ils imiteront le bon sens des Tchéco-Slovaques qui manifestaient d'abord la disposition de ne pas accepter le traité, mais qui ensuite s'y sont décidés. Le gouvernement de Prague était irrité que l'Entente ait attribué à la Pologne la Silésie de Teschen, que les Tchéco-Slovaques revendiquaient. On leur a simplement fait observer que le traité de Saint-Germain indiquait seulement que ce territoire était enlevé à l'Autriche, mais qu'il ne mentionnait pas à qui il devait être donné. Ils n'avaient donc pas raison de repousser un traité dont aucun terme ne violait leur prétendu droit. Il est vrai que peut-être le seul moyen d'obtenir de n'en être pas dépouillés à jamais, c'était de refuser de signer un document qui prétendait leurs prétentions.

Tous les grands hommes d'Etat italiens prennent part aux séances de la Chambre : MM. Orlando, Giolitti, Salandra, Sonnino, Boselli. M. Orlando, qui avait fait le mort depuis sa démission si peu glorieuse, est rentré à Rome. Les prochaines séances seront encore consacrées à l'enquête sur Caporetto. Elles seront, croit-on, peu mouvementées et ne donneront pas lieu à des surprises. Vingt-cinq orateurs sont encore inscrits pour prendre la parole, mais il est probable que la discussion se terminera cette semaine déjà par un ordre du jour approuvant purement et simplement les mesures disciplinaires prises par le gouvernement contre certains officiers supérieurs. Les députés ont hâte d'aborder la discussion sur les traités de paix avec l'Allemagne et l'Autriche. M. Tittoni arrivera prochainement à Rome. On attend ses déclarations avec impatience, car le mystère règne toujours sur l'Adriatique. M. Tittoni aura-t-il été plus heureux que son prédécesseur M. Sonnino, qui va se retirer de la vie politique où il a rencontré plus de déboires que de lauriers ?

M. Giolitti fera, au contraire, sa rentrée par un grand discours politique qu'il doit prononcer le 28 septembre, dans un banquet, à 35 francs par personne, que ses amis organisent fiévreusement. M. Nitti, de son côté, ira porter le verbe

politique à ses fidèles électeurs de Muro Lucano, dans la Basilicate. Le président du ministère, qui a refusé la candidature que lui offrait la ville de Naples, exposera le programme du gouvernement en vue de la lutte électorale.

Le grand branle-bas va commencer.

En toute bonne foi, de nombreux journaux français font à la Hollande et à la Suisse la réputation de s'être enrichies par la guerre. Nous sommes insuffisamment renseignés pour établir ce qu'il en est de la Hollande. Mais, pour la Suisse, il est certain qu'on la juge d'après certaines apparences. Notre agriculture a tiré profit de la rareté des subsistances; les fabriques de munitions ont largement travaillé; les industries de l'alimentation, des cuirs, des bois, des machines, des commerçants en gros ou mi-gros, ont vu des années d'abondants bénéfices, qui ne sont d'ailleurs pas éteints. Quand on songe à cela seulement, il est évident que nous passons à bon droit pour des enrichis. Mais, si l'on songe à d'autres choses, nous avons souffert et nous continuons de souffrir de l'état de guerre. La question est de savoir si nos profits, dans l'ensemble, dépassent nos pertes. Nous y répondrons en nous servant des chiffres fournis par la banque du Crédit suisse.

L'agriculture a été favorisée par les événements et aussi par des saisons exceptionnelles. La production agricole, qui était d'environ 900 millions de francs en moyenne annuellement, a passé à 922 millions en 1914, à 1 milliard 109 millions en 1915, à 1 milliard 260 millions en 1916, à 1 milliard 526 millions en 1917; elle a continué à peu près, croit-on, dans la même proportion pour 1918 et 1919. Mais les frais en main-d'œuvre et machines agricoles ont crû également selon une échelle analogue. Il reste cependant que l'agriculture a prospéré et enrichi beaucoup de ceux qui s'y livrent. A-t-elle enrichi la Suisse? Bien faiblement, car en dehors d'une petite part de bétail et de produits laitiers exportés, ce sont des Suisses qui ont acheté les produits agricoles en s'appauvrissant eux-mêmes. Il y a eu donc plutôt un simple déplacement.

Les bénéfices de guerre ont été d'environ 1 milliard 600 millions, et, comme les industries qui les concernaient travaillaient surtout pour l'exportation, on peut bien admettre qu'il est entré en Suisse au moins 1 milliard et demi d'argent.

Mais l'industrie hôtelière, qui immobilise 1 milliard et quart de capitaux, est dans une situation terrible. Elle n'a rien rapporté pendant cinq ans et elle a même travaillé à perte, sauf dans quatre ou cinq villes d'étrangers. Les employés qui vivaient de cette industrie se sont trouvés en majeure partie dans la gêne.

Les banques suisses ont pris un développement extraordinaire, mais trompeur, puisque leur bénéfice net a fléchi de 98 millions à 92 millions, à cause surtout de la dépréciation des valeurs étrangères qu'elles ont en portefeuille.

Les capitalistes ont subi des pertes importantes, qu'on évalue à 450 millions pour les seules valeurs suisses et à plus du double pour les valeurs étrangères.

La Suisse s'est encore appauvrie par le déficit des chemins de fer fédéraux, qui sera de 200 millions à la fin de cette année, par le milliard de notre dette de mobilisation, par les sommes importantes que la Confédération, les cantons et les communes ont consacrées à des œuvres de soutien social. Nous sentirons cette dette publique par les impôts que nous allons payer.

Il est donc faux de dire que la guerre ait enrichi la Suisse; le contraire est plutôt vrai. Elle a enrichi, dans une modeste mesure, une partie de la population campagnarde; qui ne doit pas dépasser le cinquième ou le quart; elle a enrichi des industriels et des commerçants dont la liste est facile à établir pour chaque localité; mais elle a rendu la vie moins aisée à beaucoup de personnes; elle l'a rendue même très dure pour le plus grand nombre en Suisse. Notre seule conso-

lation est de penser que, dans les pays voisins, on est encore bien plus malheureux que nous ne le sommes.

Ce n'est que mardi prochain qu'on connaîtra officiellement la décision de la commission de la Haute Cour française concernant M. Caillaux. Mais on apprend que la commission s'est prononcée pour le renvoi de l'inculpé devant la Haute Cour. Cette décision serait le résultat d'un compromis entre les adversaires et les partisans d'un non-lieu. Les partisans d'un non-lieu étaient au nombre de quatre, sur neuf. Ne pouvant triompher, ils se sont ralliés à l'idée d'un renvoi devant la Haute-Cour; mais la commission a écarté l'inculpation de trahison et il ne resterait à la charge de l'ancien président du conseil français que des accusations de caractère exclusivement politique. L'inculpation retenue contre M. Caillaux viserait les papiers trouvés dans le coffre-fort de Florence, dans lesquels M. Caillaux dressait un plan de réorganisation politique. C'est peu de chose après tant de bruit, surtout après que M. Caillaux avait été désigné par l'opinion publique pour être envoyé au poteau d'exécution.

L'UNION SACRÉE

Le raffinement d'une civilisation matérialiste a mis au service de la destruction le génie de l'homme.

La science a résolu le problème de tuer l'homme par les moyens les plus perfectionnés. Après cinq années de carnage, la science purement humaine fait un lamentable fiasco devant le problème inverse : comment relever l'homme des ruines faites par l'homme.

S'il est facile de détruire, de semer la haine, de répandre des calomnies, d'attiser des jaloux, de fomenter la vengeance, bien autrement difficile est de pauser les plaies, de pardonner à ses ennemis, afin d'arriver à une véritable paix de réconciliation.

Les peuples saignés à blanc, l'Europe à la veille d'une banqueroute générale, la révolution en marche, voilà où nous en sommes maintenant. Les soldats ont fait leur devoir, mais les accapareurs ont rempli leurs poches.

Sur la route de l'accaparement, les exploités des peuples rencontrent deux adversaires sérieux : les socialistes et les catholiques. Les socialistes préchent une paix humanitariste, en commençant par déclarer la guerre à tous ceux qui possèdent. Pour arriver à leur fin : la dictature du prolétariat, ils préchent la guerre civile. S'ils dénoncent énergiquement les maux causés par la haute finance, ils remplacent un mal par un mal. Loin d'arriver à une solution, ils conduisent le monde à l'anarchie, au chaos bolchévique. Leurs journaux poussent parfois des cris d'indignation contre la pourriture d'une société adoratrice du veau d'or, cris auxquels les catholiques peuvent souscrire, parce que l'idéal humain est compris dans l'idéal chrétien, à tel point qu'il n'y a pas de véritable progrès matériel possible sans un progrès religieux.

Le socialisme, en voulant élever le progrès religieux, prononce lui-même sa propre condamnation à mort. Seul le catholicisme est à même de relever l'humanité et de la faire ressusciter de ses ruines, parce que seul il est la vérité, et la vérité est l'essence de l'unité.

Les socialistes se renuent, font des congrès internationaux; les catholiques, malheureusement, ne déploient pas une énergie semblable pour lutter contre les politiciens accapareurs et les fauteurs de désordre. Certains catholiques atteints par la contagion du chauvinisme, qui n'est pas le patriotisme, se bercent d'illusions et se mettent parfois, par leurs actes, en désaccord avec les grandes assises du christianisme, dont la première pierre est celle de la charité chrétienne. A l'heure de l'horrible crise que nous traversons, la véritable union sacrée est, dans chaque pays, l'union des catholiques, seule capable de régénérer le monde, qui court à sa perte.

Que les yeux s'ouvrent, que les mains se tendent, que les cœurs se dilatent, que les âmes communiant dans un même amour pour tout restaurer dans le Christ, seul programme pour le salut du monde!

La Suisse et la Société des nations

La commission du Conseil national pour la Société des nations a terminé hier, mercredi, ses travaux. Elle a décidé, par 21 voix contre 4, et 3 abstentions, de recommander l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

Les quatre députés qui ont voté contre cette proposition sont : MM. Naine, Müller (Berne), socialistes; Geopke, libéral; Bueler (Schwyz), conservateur, MM. Keller et Zürcher, radicaux,

et von Streng, catholique, se sont abstenus, n'étant pas partisans de l'adhésion de la Suisse au moment actuel.

Une proposition d'ajournement de M. Keller (Argovie) a été rejetée, par 17 voix contre 7. Une motion additionnelle de M. Gamma (Uri), libellée comme suit : « ... espérant également que la Société actuelle des nations sera prochainement élargie en une Société générale des nations », a été adoptée à une grande majorité.

La commission a également adopté, à une grande majorité, la motion de M. le député aux Etats Isler, présent à la séance commune des deux commissions parlementaires de Wengen, d'après laquelle il ne s'agit que d'un arrêté fédéral, et non d'une révision constitutionnelle. Toutefois, l'arrêté fédéral sera soumis au vote du peuple.

La paix avec l'Autriche

Saint-Germain, 10 septembre.

(Havas) — Dès 8 heures du matin les groupes forment le cordon autour de la place du Château de Saint-Germain; les curieux se massent lentement. A 9 heures, les délégués commencent à arriver, descendant de voiture sur la place et se rendant à pied au château. Un escadron de dragons rend les honneurs.

M. Tittoni est parmi les premiers arrivants dans la salle, suivi par MM. Kramarcz et Bénès, puis de M. Paderewski. Les invités, au nombre d'une centaine, appartenant au monde diplomatique, prennent place sur des chaises disposées le long du grand côté de la salle, face au président.

Les premiers délégués français pénétrant dans la salle sont : MM. Klotz et Cambon accompagnés de M. Henri Simon, ministre des colonies. MM. Clémenceau et Pichon arrivent à 9 h.58. Les places des délégués roumains et yougo-slaves sont occupées.

M. Clémenceau, qui préside, a à sa gauche M. Balfour et les délégués britanniques et japonais, à sa droite M. Polk, les délégués américains, français et italiens. Les autres plénipotentiaires sont rangés autour de la table en fer à cheval.

M. Renner et les représentants autrichiens sont introduits à 10 h. 10. Ils viennent s'asseoir devant la cheminée monumentale. M. Clémenceau se lève aussitôt et dit :

« La séance est ouverte. Les négociations sont terminées qui eurent pour objet d'établir l'accord entre les Alliés et associés et l'Autriche pour la conclusion de la paix. J'ai signé une pièce attestant que le texte qui va être signé est conforme à celui qui fut remis à la délégation autrichienne. Au nom des puissances alliées et associées j'invite M. le chancelier Renner à bien vouloir signer le traité. »

Précédé par M. Fouquieres, du protocole, M. Renner, qui porte la redingote noire, s'avance vers la table placée du milieu de la salle où le traité est déposé. M. Renner s'assied posément, sans émotion apparente, et appose successivement sa signature sur le traité, sur le protocole et sur deux déclarations relatives au maintien du blocus en Hongrie et aux navires coulés par l'Autriche. Il est dix heures 15.

Les délégués roumains et yougo-slaves n'étaient pas présents à la cérémonie de la signature, qui s'est terminée à 11 heures 10.

Les plénipotentiaires roumains et yougo-slaves attendent des instructions de leurs gouvernements, le Conseil suprême leur a laissé jusqu'à samedi pour faire connaître leurs intentions définitives.

Saint-Germain, 11 septembre.

(Havas) — M. Renner est parti à 17 h. 50, mercredi, rentrant à Vienne. Un commissaire spécial et un lieutenant de la mission française ont accompagné M. Renner à la gare, où le Préfet était venu saluer M. Renner à 17 h. au nom du gouvernement.

Au Conseil des Alliés

Paris, 10 septembre.

(Havas) — A l'issue de la cérémonie de la signature du traité, le Conseil suprême a tenu à Saint-Germain une réunion qui a duré jusqu'à midi 10 et au cours de laquelle on a examiné notamment la réponse du gouvernement allemand à la note des alliés réclamant la suppression de l'article 61 de la constitution allemande.

M. Anicaresco, ministre de Roumanie, a déclaré en son temps que la divergence entre la Roumanie et les puissances alliées et associées concernant le traité avec l'Autriche porte seulement sur l'article 60 relatif à la protection des minorités, au transit, aux traités de commerce. La Roumanie estime que par les dispositions législatives déjà prises les droits de la minorité sont complètement sauvegardés, mais que l'immixtion étrangère qui pousserait différentes minorités à se constituer en groupements séparés à l'intérieur de l'Etat roumain, est dangereuse. Les minorités allemandes sont

actuellement dominées par un fort courant qui les pousse à se rapprocher de l'Allemagne. Les minorités hongroises les imiteront probablement demain. Les Etats autrichiens et hongrois exerceraient une influence à l'intérieur de ces groupes et se feraient leur porte-parole devant la Société des nations contre la Roumanie. Le différend entre la Roumanie et les grands Alliés trouve donc son origine dans le droit légitime de la Roumanie de garder sa souveraineté et d'éviter une intervention de ses ennemis d'aujourd'hui dans ses affaires intérieures.

Nouvelles religieuses

Les évêques de Strasbourg et de Metz.

Les Acta Apostolica Sedis publient officiellement les nominations de Mgr Ruch à l'évêché de Strasbourg, et de Mgr Pelt à l'évêché de Metz.

C'est le cardinal Amette qui donnera la consécration épiscopale à Mgr Pelt, le 29 septembre, dit-on.

« On se souvient, dit la Croix, que c'est le cardinal archevêque de Paris qui fut chargé par le gouvernement français de négocier à Rome la question des évêchés de Metz et de Strasbourg. Cette mission lui fut confiée avant son départ pour Rome, à l'occasion de la séance de Congrégation relative à la bienheureuse Jeanne d'Arc. Elle avait été préparée par l'entretien qui suivit l'attention contre le président du Conseil. Le président Clémenceau ayant désiré, toutefois, que Rome prit une initiative, le Pape fit savoir officiellement qu'il avait reçu l'offre des démissions des deux évêques et proposa lui-même les nouveaux titulaires. A son retour de Rome, le cardinal rendit compte de sa négociation. Les noms furent aussitôt agréés, et M. Clémenceau, se préoccupant peu du protocole, fit sans retard paraître les nominations à l'Official. C'était prématuré. Aujourd'hui, tout est en règle très concordamment. »

Le Gaulois confirme ce que dit la Croix et ajoute les détails suivants :

« Lorsque le cardinal Amette revint à Paris, il put annoncer à M. Clémenceau que la question était résolue et que le Saint-Père acceptait les noms qu'on lui avait proposés pour les sièges de Metz et de Strasbourg. »

« Dès le lendemain, M. Clémenceau, qui a gardé de ses pratiques du temps de guerre l'habitude d'aller vite en besogne, faisait publier au Journal officiel deux décrets portant nomination : l'un de Mgr Ruch au siège de Strasbourg, l'autre de M. l'abbé Pelt au siège de Metz. »

« Déshabitués des procédures concordataires, nos gouvernements avaient brûlé les étapes. Avant que ces deux nominations pussent être annoncées officiellement, il y avait, en effet, plusieurs étapes à franchir. »

« Le Souverain Pontife ne pouvant déposer un évêque de son siège que pour des motifs de la plus haute gravité, il fallait d'abord que les évêques de Metz et de Strasbourg consentissent à envoyer leur démission au Saint-Siège; que celui-ci, après l'avoir reçue, leur fit savoir qu'il voulait bien l'accepter, et enfin que la personne proposée par le gouvernement fût acceptée par le Saint-Siège et en eût été avisée par le biglietto, qu'envoie en pareil cas la chancellerie du Vatican. »

« Or, aucune de ces conditions et formalités n'avait pu être remplie quand les décrets dont nous venons de parler parurent au Journal officiel le 24 avril dernier. Par suite, le Saint-Siège dut attendre qu'on se fût mis en règle avant d'agir officiellement. »

« Avec nos impatiences habituelles, plusieurs journaux français ont été jusqu'à supposer que le Pape se refusait à nommer deux nouveaux évêques à Metz et à Strasbourg pour se venger, imaginaient-ils, de telle ou telle attitude de notre gouvernement. Hypothèses aussi absurdes qu'injurieuses pour le Vatican! Comment pouvait-on les accepter après les déclarations répétées de Benoît XV « tendant le premier la main à la France » ? »

« Aujourd'hui, les étapes ont été franchies. Mgr Ruch et Mgr Pelt ont reçu de Rome le biglietto attendu, et c'est pourquoi, il y a quelques jours, ils sont venus à Paris faire une visite « concordataire » au président de la République et au président de Conseil. »

Les canonisations et les béatifications en 1920

L'année prochaine aura lieu à Rome, dans la Basilique Vaticane, plusieurs canonisations et béatifications.

Tout est prêt pour procéder à la canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, des Sœurs de la Visitation; de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, et du Bienheureux Gabriel de l'Addolorata, de l'Ordre des Passionnés.

La cause de canonisation du Bienheureux Théophile de Corte, de l'Ordre des Frères Mineurs, est presque achevée, de telle sorte que, l'année prochaine, il pourra y avoir quatre canonisations : deux saintes françaises et deux saints italiens.

A l'occasion de la canonisation de la Bienheureuse

reuve Jeanne d'Arc, il y aura de grands pèlerinages français.

Outre les canonisations dont nous venons de parler, le Pape procédera à plusieurs béatifications, celle de la vénérable Anne-Marie Taigi, entrée de famille romaine, du Tiers-Ordre des Trinitaires; celle de la Vénérable Marcelline, fondatrice des Filles de la Charité; celle du Vénérable Plunket, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande; celle de la Vénérable Marie-Madeleine Fontaine et de ses trois compagnes, Filles de la Charité; celle enfin de la Vénérable Marie-Clotilde-Angèle, et de ses dix compagnes, de l'Ordre des Ursulines du monastère de Valenciennes.

On espère pouvoir béatifier encore, l'année prochaine, le Vénérable Mathieu Marumba, et vingt de ses compagnons, martyrs de l'Ouganda. Bonne venue donc, en 1920, toute une série de fêtes solennelles. Ce seront les premières de ce genre qui seront célébrées sous le pontificat de Benoît XV.

Notre-Dame du Vorbourg
Il y aura cinquante ans demain, 12 septembre, que la Vierge miraculeuse du Vorbourg, près Delémont, dont la chapelle fut consacrée en 1699 par le Pape saint Léon IX, a été couronnée, par un privilège spécial du grand pape de l'Inmaculée Conception, Pie IX, par son dévot Mgr Lachat.

Pour commémorer cet événement, un triduum est organisé à Delémont aujourd'hui, demain et samedi Dimanche après midi, la statue miraculeuse sera portée processionnellement de Delémont au Vorbourg.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

La prise de Kief

Vienne, 10 septembre.
(Bureau ukrainien.) — D'après des rapports officiels détaillés arrivés à Vienne, la prise de Kief par les troupes ukrainiennes a donné lieu à un combat acharné avec les troupes de l'armée rouge et qui coûta aux deux adversaires de grosses pertes. Les officiers ukrainiens et les soldats ont été salués avec enthousiasme par toute la masse de la population de Kief.

Tandis que les troupes ukrainiennes pénétraient rapidement dans la ville et livraient au nord de nouveaux combats aux bolchévistes battant en retraite, des détachements importants de cavalerie de l'armée de Dnipérou s'approchaient de la ville de l'autre côté du Dnieper ne rencontrant devant eux qu'une petite garnison ukrainienne. A la suite d'une attaque par les volontaires russes, un combat sanglant s'engagea entre les troupes de Dnipérou et celles de Peilura. On apprend que les officiers de l'Entente au quartier général de Peilura ont protesté auprès de Dnipérou.

L'offensive du général Koltchak

Omsk, 9 septembre.
Le grand quartier général de l'armée Koltchak, dans son communiqué d'aujourd'hui, annonce que l'offensive se poursuit sur tout le front sibérien. L'ennemi est repoussé partout et subit de grosses pertes, abandonnant des prisonniers et un butin de guerre important.

Le retour du général Gough

Londres, 9 septembre.
Le général Gough, chef de la mission britannique en Finlande, est rentré en Angleterre. Le général se refuse à faire des déclarations, mais on a de bonnes raisons de croire qu'il est opposé à une nouvelle intervention britannique en Russie.

Otages bolchévistes

Londres, 9 septembre.
(Havas.) — Le Kaldon-Castle a ramené à Leith, venant d'Arkangel, des soldats britanniques, achéco-savaques et chinois, ainsi que 50 officiers bolchévistes, qui seront retenus comme otages pour garantir la sort des prisonniers britanniques aux mains des bolchévistes.

M. Malvy refuse l'amnistie

Paris, 11 septembre.
(Havas.) — M. Malvy a adressé au président de la commission de la Chambre, chargée d'examiner le projet d'amnistie, une lettre le remerciant de la décision prise de le comprendre dans l'amnistie, mais ajoutant que l'amnistie à l'égard d'un condamné politique est mesurée et qu'un innocent ne saurait l'accepter que dans des conditions déterminées.

Le train du général Pershing

Washington, 9 septembre.
Dans l'entourage du général Pershing, on annonce que la France a décidé d'offrir aux Etats-Unis par l'intermédiaire du général Pershing et du département de la guerre, le train qui pendant toute la durée des hostilités constitua le quartier général mobile de l'armée américaine.

Ce train est composé de 8 voitures. La première comprend le bureau du général commandant en chef, de ses aides de camp et secrétaires; la deuxième, l'appartement privé du général et de ses officiers d'ordonnance; la troisième est le restaurant; la quatrième était occupée par les soldats et ordonnances; la cinquième, par les secrétaires d'état-major gardant les archives; la sixième, par les archives; la septième et la huitième, par les bagages.

Le train du général Pershing fut bombardé plusieurs fois. De très importants Conseils de guerre s'y sont tenus.

On pense que, sitôt que les voitures seront arrivées en Amérique, le train parcourra, pour y être montré au public, l'ensemble du réseau américain.

Von Tirpitz et la Marne

New-York, 9 septembre.
Dans ses mémoires, publiés à New-York, l'amiral von Tirpitz écrit :

« Notre défaite sur la Marne fut pour nos grands chefs un coup si terrible qu'ils ne purent jamais s'en relever. Ce jour-là, ils se rendirent compte, mais trop tard, hélas ! que l'armée française et ses chefs, étaient des adversaires que nous ne pourrions pas abattre. Le 7 septembre 1914, au soir, l'Allemagne avait perdu la partie. »

Von Tirpitz ajoute que, lorsqu'il dit en août 1914 au général de Moltke de ne pas mépriser l'armée anglaise, le chef d'état-major répondit : « Les Anglais ! Nous nous contenterons de leur passer les menottes. Ces gens-là ne se battent pas. »

Un nouveau Klondyke

Londres, 9 septembre.
Le correspondant du Daily Express au Canada annonce de Winnipeg qu'un vaste champ d'or, découvert dans la région, ainsi que des gisements de pétrole qui n'en sont éloignés que de 170 milles, promettent de devenir un nouveau Klondyke, plus riche encore que le dernier.

Fin des bersagliers

Rome, 10 septembre.
L'Epoca dit qu'un projet de loi sur la réforme de l'armée sera présenté prochainement à la Chambre. Cette réforme prévoit la suppression des 12 régiments de bersagliers. De cette arme, il ne restera qu'un bataillon par corps d'armée. Les hommes et les officiers appartenant aux bersagliers, seront versés dans l'infanterie, tandis que les bersagliers cyclistes passeront à la cavalerie.

La république de Birkenfeld

Berlin, 10 septembre.
Suivant le Lokal Anzeiger, le gouvernement de Birkenfeld a lancé une proclamation d'après laquelle la province actuelle de Birkenfeld se détache de l'Etat libre d'Oldenburg et se déclare république autonome dans le cadre de l'empire allemand. Le gouvernement se compose de M. L. Zeller, président, Hubert Eiffel, Haut. Les institutions actuelles d'Etat demeurent. Les fonctionnaires demeurent à leurs postes. Le bourgmestre Schmidt et cinq autres personnalités ont été expulsés de Birkenfeld,

parce qu'ils n'ont pas voulu retirer leurs demandes de démission. Les journaux ont été soumis à la censure.

Le cas de Guillaume II aux Etats-Unis

New-York au New-York Herald de Paris :
« M. Robert Lansing, secrétaire d'Etat, vient de développer devant l'assemblée annuelle de l'Association des évocés la marche des débats entamés à la Conférence de la paix au sujet de la mise en accusation de Guillaume II. »

« Au début, la commission spéciale nommée à cet effet se prononça sans hésiter pour le renvoi du Kaiser devant un tribunal international. Puis, il y eut revirement. Des trois griefs invoqués : violation de la neutralité belge, responsabilité de la déclaration de guerre et violation du droit des gens et des lois de guerre, aucun ne parut susceptible d'être retenu au point de vue judiciaire. »

« Moralement, la culpabilité du Kaiser ne fait pas de doute. Pénalmente, il en va autrement. « Aucune texte n'autorise la justice à considérer comme délit la politique suivie par Guillaume II. Quant aux violations des lois de la guerre, il est douteux, conclut M. Lansing, que l'on puisse inculper facilement l'empereur. »

La confirmation d'un bruit

Helsinki, 10 septembre.
(Havas.) — On dément l'assassinat par les bolchévistes du grand-duc Michel Romanoff, en donnant comme précisions qu'il a pu s'échapper en canot-automobile sur la rivière Ikema, à l'instar d'Irkoutsk, d'où il a gagné l'étranger.

Nouvelles diverses

Il est question, dans les cercles roumains, qu'une délégation hongroise est à Bucarest en vue de discuter la question d'une paix séparée entre la Roumanie et la Hongrie.

Toutes les archives de guerre bavaroises seront transférées à Berlin; la presse bavaroise proteste énergiquement contre ce plan.

Le premier ministre chinois Koung-Tsin-Tcheng a démissionné; le président de la république a accepté cette démission.

Echos de partout

LES ÉTATS-UNIS SECS

A l'heure actuelle, quand un citoyen des Etats-Unis se met à table, que ce soit dans un hôtel, un restaurant ou un club, il n'a plus, à se demander s'il boira à son repas du vin rouge ou blanc, de la bière ou du whisky. L'Etat, dans sa haute prévoyance, a décidé de lui épargner cette peine. Voilà deux mois déjà qu'est entrée en vigueur une loi draconienne interdisant formellement la vente et la consommation, dans tout établissement public, non seulement de l'alcool, mais de la bière, du vin, et d'aucune boisson fermentée. La grande République tout entière est devenue « sèche », comme on dit bas.

Aux Etats-Unis, cette interdiction doit avoir, dans l'esprit de ceux qui l'ont proposée et finalement imposée, un caractère durable. La loi a été votée en effet sous la forme d'un amendement à la Constitution, de sorte que, pour la rapporter, une majorité des deux tiers des Etats particuliers serait indispensable. Les apôtres fervents des puissantes ligues antialcooliques se flattent, par leur intense propagande, de rendre à jamais une telle majorité impossible, et de maintenir ainsi leur pays au régime de l'eau.

Si sera curieux d'observer comment les Américains, dans leur ensemble, vont supporter un tel amendement. Et tout d'abord, renonceraient-ils vraiment ? Un correspondant du Daily Mail, dans une lettre publiée ces jours-ci, affirme que l'on continuera à boire vin et alcool à New-York, non seulement dans les maisons particulières, où l'on a accumulé d'énormes, d'invascristibles stocks de flacons, mais encore dans les bars et les cafés. « Vous entrez dans l'un d'eux,

dit-il, et vous demandez simplement au garçon : un café spécial. Il a compris et il vous apporte aussitôt ce que vous attendez. »

La même chose se passait souvent à Paris durant la guerre, alors qu'il était interdit de vendre aux militaires en uniforme des apéritifs et des liqueurs. « Une bonne canonille ! » disait un maître d'hôtel en échantant de l'œuf, et celui-ci de vous servir aussitôt, dans une tasse, la fine champagne demandée.

Quand les stocks de vins et d'alcool seront épuisés, ajoute le correspondant du Daily Mail, beaucoup d'Américains songent à en fabriquer clandestinement, pour leur propre usage. « Aucune loi au monde, dit-il, ne peut empêcher que le sucre ne contienne de l'alcool ou que des champagnes de saisis écrasés ne fermentent et ne fassent du vin ! »

NET DE LA FIN

Un chasseur regarde à la devanure d'un marchand de comestibles le prix des premiers lièvres abattus et, comme il le trouve fantastiquement élevé, il se dit avec mélancolie : « A ce prix-là, je crois qu'il vaudrait mieux me résigner à rentrer bredouille. »

Confédération

Les élections fédérales

M. Leuba, député radical de Neuchâtel depuis 1915, a fait savoir à ses amis politiques qu'il n'acceptait pas de candidature pour la prochaine élection du Conseil national.

De Coire, on annonce le désistement d'un des deux députés catholiques grisons au Conseil national, députés catholiques grisons au Conseil national : M. le Dr Schmid, M. Schmid a été conseiller national de 1881 à 1893, puis, après une interruption de dix ans, il avait été réélu en 1903. M. Schmid a 70 ans.

Quatre désistements sont encore annoncés dans la députation zuricoise, dont ceux de MM. Lutz et Fritsch, dans la députation de la ville, et ceux de MM. Hess et Hurni parmi les députés de la campagne. Tous quatre appartiennent à la gauche radicale. Ils sont entrés au Conseil national, M. Hess en 1893, M. Hurni en 1899, M. Fritsch en 1902 et M. Lutz en 1905.

Le comité du parti conservateur catholique thurgovien, qui s'appellera dorénavant parti populaire catholique thurgovien, s'est réuni sous la présidence de M. le conseiller national von Streng, pour discuter des élections au Conseil national. Il a décidé de présenter une liste complète à l'assemblée des députés, avec les noms de : MM. von Streng, député actuel, dont le nom sera cumulé; Engeler, député, agriculteur; Nuhnau, avocat, Romanshorn; Pfister, maître secondaire, à Sirmach, candidat des chrétiens sociaux; lieutenant-colonel Rutishauser, à Sommeri; et Traber, avocat, à Frauenfeld.

Le parti populaire socialiste (grutlien) de Bâle-Campagne présente pour les élections au Conseil national une liste complète, portant les candidats, que voici : MM. H. Grogg, maître à l'Ecole de commerce de Binningen, dont le nom sera cumulé; J. Fink, député à Birsfelden, et H. Frey, instituteur à Hénggen.

Bravade

Le comité d'action d'Olten, auquel le Conseil fédéral a justement fermé sa porte, profère des menaces. Il annonce que le groupe socialiste des Chambres déposera une motion dans le sens des revendications que le comité d'Olten voulait présenter au Conseil fédéral. De plus, le parti socialiste se servira de ces mêmes revendications comme plate-forme électorale. Le comité d'action déclare qu'il se réserve d'étudier avec les organisations syndicales à quels moyens il recourra en cas d'échec devant les Chambres.

Ces moyens sont ceux dont le peuple suisse a gardé le souvenir. Nous sommes persuadés qu'il n'en permettra pas une seconde application.

Une volée de bois vert

Sous le titre « Retour à la raison », la Typographie, organe des typographes dit crûment leur fait aux Platten, Nobs, Schneider, Küng et autres énergumènes qui entendent imposer en Suisse les méthodes léninistes. L'organe des typos s'éleve avec vigueur contre la méthode qui consiste à laisser à une poignée de politiciens ambitieux le droit de proclamer la grève générale et d'immobiliser la vie économique du pays. « Si les syndiqués doivent aller se faire trouver la peur, dit-il, ils doivent tout au moins pouvoir décider comment et quand ils se laissent seront trouer. Ce n'est pas à quelques parvenus, qui considèrent les syndiqués comme des champs d'expérience, à en décider. Les syndiqués en ont assez de tenir les trières pour permettre à une bande de phariseurs de se mettre bien en seté. Foin de la dictature d'une minorité ! Ceux qui n'ont pas de responsabilité n'ont aucun titre pour donner des mois d'ordre... Les ouvriers organisés sont désormais sur leurs gardes. Ils refuseront dorénavant de se laisser conduire comme des moutons à l'abattoir. »

Voilà un garde-à-vous dont le fameux comité d'Olten fera bien de prendre note.

Un exploit bolchéviste

Nous avons signalé l'attente à la grande commis, il y a dix jours, contre la villa du directeur des usines Arbenz, à Alsbrieden (Zürich), dont les ouvriers sont en grève. L'enquête a amené l'arrestation du secrétaire ouvrier Kapp, un communiste notoire, qui s'est trahi par des propos imprudents.

A la police

La police de la frontière vient de refouler sur territoire allemand, au bord du lac de Constance, la trop célèbre révolutionnaire Clara Zetkin, qui tentait de pénétrer en Suisse, au moyen de passeports parfaitement en ordre d'ailleurs.

La gare badoise de Bâle offerte en cadeau à la Suisse

Un journal de Lozrach (Grand-duché de Bade), l'Oberlander Bote, annonce de source autorisée que les Alliés ont manifesté l'intention de porter en compte, à leur crédit, la gare badoise de Bâle, à valoir sur la dette de guerre de l'Allemagne, afin de remettre cette gare à la Suisse, à titre de compensation. Une décision serait prise à ce sujet prochainement.

M. de Schom à Berne

L'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. de Schom, se trouve à Berne, où il s'occupe, assure-t-on, de la liquidation de la légation de Bavière.

Le fils de l'ex-empereur Charles

L'ex-empereur Charles d'Autriche a envoyé de Prangins une dépêche au président de la Confédération, pour lui faire part de la naissance de son fils. Il y dit que l'enfant est né dans son pays d'origine, faisant allusion au fait que les Habsbourg sont originaires du canton d'Argovie.

Une mission abyssine

Une mission abyssine est arrivée lundi soir en Suisse. Elle comprend le général Mado, ministre d'Etat, et M. I. A. Michel, conseiller d'Etat, un citoyen suisse établi en Ethiopie.

Difficultés douanières

On mande de La Chaux-de-Fonds que de nouvelles difficultés se produisent dans l'exportation des montres suisses en France. La répartition du contingent est terminée par la Chambre suisse de l'horlogerie, mais le gouvernement français n'a pas fait savoir si les marchandises en douane pouvaient être importées librement.

La succession de M. Etier

Le Conseil d'Etat vaudois a fixé au 5 octobre l'élection d'un conseiller d'Etat, pour le remplacement de M. Paul Etier, décédé.

Une barrière invisible

Par M. MARYAN.

— Naturellement... Mais ne craignez rien, ce n'est pas par le contact que la maladie se communique; d'ailleurs, le médecin ne s'est point encore prononcé.

— Mais, ma chère, vous allez l'envoyer à l'hôpital !

— Oh ! n'y a pas d'hôpital... Soyez tranquille, elle est à l'autre bout de la maison... Seulement, il faut partir, et je vous demande d'emmener ma fille.

— Oh ! oui ! Mais n'emportons-nous aucun germe fatal ? Partons tout de suite... Quelle est l'heure du train le plus prochain ?

— Onze heures. Je vais faire pour Suzie un emballage rapide, et je vous enverrai le reste.

— Absolument désinfecté, n'est-ce pas ? Et vous ?

— Moi je ne puis quitter une servante tombée malade dans ma maison.

— Ma chère, c'est exagéré ! Procurez-lui tous les soins possibles, mais ne vous exposez pas ! Si vous arriviez malade ! Vous avez des devants envers votre fille !

— Oh ! oui, mais on a plusieurs devoirs, et il faut aller au plus pressé. Je ne prendrai pas le mal de Marie-Yvonne : la mort ne veut pas de

moi ; je suis d'ailleurs accoutumée aux malades. Hâtez-vous, je vous en prie, je vais partir à Suzie...

Il y eut une agitation extrême. La maison fut immédiatement remplie de désinfectants puissants, pour rassurer Mme Aymard. Suzie pleura, refusa de quitter sa mère. Mais celle-ci fut inflexible, et, deux heures après, elle dut partir avec sa tante, pleine d'angoisse, tandis que Mme Norans ravivée, pour ainsi dire, par ce devoir surgissant dans sa vie, lui promettait de n'être pas malade, et de lui envoyer un télégramme chaque jour.

— Et je dois vous demander maintenant, dit Mme Aymard, se penchant à la portière, de ne pas venir nous rejoindre trop tôt... Que tout soit remis chez vous, et que la période d'incubation soit passée !

XIII

Malgré l'inquiétude qu'elle ressentait pour sa mère, Suzie était trop jeune et trop impressionnable pour ne pas jouir de la nouveauté et des diversions de ce voyage... Si Mme Aymard Norans était secrètement égoïste ou personnelle, sa parfaite éducation l'empêchait de le laisser voir, et lui avait donné l'habitude, pour autrui, d'attentions qui pouvaient tromper son fond. Elle s'occupait de sa nièce, elle lui choisissait un livre, une revue, pour alimenter les heures du voyage, et lui faisait de pittoresques descriptions de ce qu'elle allait trouver; elle témoignait de l'avoir à elle seule, une satisfaction que Suzie était toute prête à prendre comme une marque de sympathie personnelle.

Elle fut contente du luxe et des recherches, inconnues pour elle, de l'hôtel très moderne où

descendait sa tante. Un instinct confus, lui fit cependant exprimer l'expression de sa surprise et de son plaisir, Mme Norans put la prendre pour une habitude des grands hôtels et des tables délicates.

Le lendemain, elle s'amusa de visites dans les magasins et chez les couturières, et, si sérieuse qu'elle fut au fond, elle se montra sensible au plaisir de choisir, dans une bonne maison, un costume charmant. La façon en était simple, sa mère ayant adressé à ce sujet des recommandations, sous forme de principes. Mme Aymard avait reconnu avec elle qu'une jeune fille doit avoir une élégance sobre; mais sa coupe et le nom de la maison se payaient cher, et la somme acceptée par sa tante effraya secrètement Suzie. D'ailleurs, ce court séjour à Paris se résuma pour elle en achats, en courses, en auto, en essayages. Elle parla timidement de visiter le Louvre. Sa tante lui concéda l'exposition d'un cercle à la mode, qui déconcertera toutes ses idées sur l'art.

La seule note sérieuse de ces journées fut une visite à sa sœur. Elle retrouva chez Sabine la même chaleur de cœur, la même sollicitude, la même vie droite et juste d'une situation que semblait éclairer son parfait détachement des choses.

Jamais Suzie ne s'était tant sentie en confiance. Elle exprima à sa sœur sa joie d'aller à Lugano, et aussi la surprise que lui causait le consentement de sa mère.

— Sabine, sais-tu ce que j'ai pu remarquer ? Maman semble presque craindre ma tante... ou son mari; et a changé toutes ses habitudes

pour lui plaire, et n'a pas osé refuser ce voyage, qui évidemment lui déplaît.

Sabine secoua la tête.

— Tu avais bien dit : maman craint un peu notre tante ; lui, l'oncle Aymard, est un égoïste invétéré, qui oublierait volontiers notre existence à tous. Ma tante a toujours paru se préoccuper de nos intérêts. Juge-t-elle que son mari remplit mal ses obligations de subrogé-tuteur ? Je ne sais ; mais elle est plus d'une fois intervenue dans les arrangements de maman ; et, toujours en mettant mon oncle en avant, elle a critiqué amèrement la remise que l'on m'a faite de ma dot tout entière.

— Mais Sabine, cette dot était à toi !

— Oui, mais nos supérieurs étaient disposés, comme te demandait ma tante, à l'en abandonner une partie, où à t'en reconnaître le capital. C'est maman qui, cette fois, a refusé de céder, et a triomphé de la délicatesse de nos mères en promettant de te réserver ce qu'elle possède. Après ces débats, il y a eu du froid entre notre mère et les Aymard, et je suis bien aise que l'harmonie soit rétablie.

— Ma tante me plaît, Sabine.

— C'est une femme du monde consommée ; je lui crois un fond de bonté, un peu desséché par son genre de vie, et mon oncle n'est pas, je pense, capable de lui inspirer une affection très vive.

Le visage de Suzie exprima le désappointement.

— Quel dommage ! J'aurais voulu l'aimer aussi, lui... Il ne ressemble donc pas à notre père ?

— Oh ! non, dit Sabine avec une nuance

attendrie. Ce cher père ! Il était si bon, si dévoué !

— Je suis fiévreux que tu m'aies dit tout cela, reprit Suzie avec un soupir. Je me réjouissais tant de vivre, un peu en famille ! Et j'aurais aimé, je crois, à ignorer leurs défauts.

— Ce n'est pas à la Nègre, que je t'ai dit ce que je pense, ce que je sais de moi, ma petite Suzie. Tu vas être seule là-bas, et tu dois connaître ce terrain étranger... Cela pourra t'éviter des déceptions plus vives que le désappointement ressenti en ce moment... Ne prodigue pas la confiance; ne laisse pas sans contrôle une tante arranger ta vie. Elle voudra peut-être s'occuper de ton avenir; mais ses vues, ses manières de juger ne sont pas tout à fait celles que je te souhaite. Si cela arrivait, consulte Henry, surtout. Maman redoute trop pour toi les soucis et les douleurs du mariage, pour favoriser la destinée dans ce sens. Cependant, je pense que c'est la voie. Mais pour éviter une part de ces souffrances et de ces soucis, il ne faut pas l'attacher uniquement à ce qui est brillant, ni même à ce sentiment qui naît assésment dans un cœur isolé, et qui peut l'égarer... La seule base du seul bonheur possible, c'est une foi commune, c'est un même culte du devoir, du bien, c'est l'amour de Dieu... Ces mots que je te dis ont une autre de sermon... Tu crois peut-être que c'est parce que je suis religieuse que je te prêches, et peut-être aussi je te semble austère. Et cependant, Suzie, si je pouvais te faire comprendre quelle voie, quelle vie, quelle lumière l'amour de Dieu communique, même à l'âme humaine !... Souviens-toi de cela, chère, quand l'heure décisive de ta vie sonnera...

(A suivre.)

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les coopératives chrétiennes-sociales.
L'assemblée générale des coopératives chrétiennes-sociales Concordia aura lieu le 5 octobre, au Gesellenhaus Wölbach, à Zurich. A cette occasion, l'organe des coopératives relève excellent travail accompli en Gruyère, par M. Dr André Savoy. Les ventes des coopératives Concordia ont été de 6,4 millions pour le dernier exercice, alors qu'elles n'étaient que de 4,1 millions l'année précédente.

Les forces motrices bernaises.
Les forces motrices bernaises, contraient un montant de 24 millions à 5 % auprès des banques suisses. L'emprunt, divisé en 24,000 titres de 1,000 fr., servira à l'achèvement de l'usine de Mühleberg et au développement des réseaux hydroélectriques. Le capital actuel des forces motrices bernaises est de 32 millions, dont le 99 % est en mains de l'Etat de Berne, de la Banque nationale ou des communes bernaises.

Don de bétail de la Suisse aux régions dévastées de France et de Belgique.
Donnant suite à l'initiative prise par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, et après s'être assuré de concours de ses collègues, l'Union suisse des paysans a décidé d'organiser une collecte dont le produit est destiné à faire l'hommage d'un don de bétail aux agriculteurs des régions dévastées de France et de Belgique. Les agriculteurs suisses veulent par là exprimer leurs sentiments de sympathie et de cordiale amitié aux cultivateurs si durement éprouvés de ces territoires. L'Union ne se trompe pas sans doute en espérant que cette collecte recevra un accueil aussi favorable que les différentes œuvres précédemment organisées en faveur des ressortissants des Empires centraux, en particulier de Venise et de l'Autriche, et auxquelles l'Union a largement prêté son appui. D'importantes sommes ont déjà été souscrites. Les dons doivent être adressés : « Don de bétail, Brougg », compte de banque postal, VI-1312.

La vie économique
Le sucre du Natal.
En août 1917, il y avait dans le Natal et le Cap, 65,260 hectares plantés en canne à sucre. On compte que 48,600 hectares de terrain favorable à cette culture pourront être peu ou prou défrichés. Actuellement, les plantations de ce pays assurent entièrement la consommation de sucre de l'Afrique du Sud et de dissuader un surplus de 10 à 20 mille tonnes qui pourront être exportées.

Le charbon belge.
La nouvelle convention avec la Belgique, pour la livraison à la Suisse de 30,000 tonnes de charbon par mois, a été conclue, sous réserve de ratification.

Elevons des porcs.
Le ravitaillement du pays en viande traversera le printemps prochain une période critique. Le bétail qui, du fait du manque de fourrages, ne pourra être hiverné, devra être exporté et l'élevage de porc sera le plus sûr moyen de faire passer l'hiver sans inconvénient. Les circonstances feront que, durant les mois de mars, avril et de mai, la viande de bœuf deviendra rare.

Le prix des pommes de terre.
A la section de l'alimentation de l'Office fédéral de ravitaillement, on déclare que le prix des pommes de terre d'automne sera de 15 à 16 francs les 100 kilos, soit de 5 à 6 francs au-dessus des prix de 1918.

Les fruits.
Dans une assemblée des producteurs de fruits, il a été décidé de proposer au Département de l'économie publique une diminution des prix des fruits en gros. Ces fruits se vendent cette année-ci de 20 à 30 francs les 10 kilos.

Dans la broderie.
Des négociations ont eu lieu, sous la direction du Département de l'économie publique fédéral, entre les délégués des associations employées et d'employeurs de la broderie, au sujet des conditions de salaires dans cette industrie. Les représentants des associations sont d'accord pour l'établissement d'un contrat collectif, qui devra entrer en vigueur le 1er octobre.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER.
Ecrasés sous un navire.
Dans le port de Marseille, le paquebot Dumont, en réparations dans un bassin de radoub, a chaviré à la suite d'une circonstance inconnue. Il s'affaissa complètement entraînant les ouvriers travaillant à bord. Il y a de nombreux blessés, dont plusieurs mortellement.

Les incendies de forêts dans le Var.
Un nouvel incendie de forêt s'est déclaré dans le bois de l'Aiguillette, près La Seyne et Toulon. Les feux a pris de grandes proportions et menace d'atteindre la partie boisée qui entoure La Seyne. Le sinistre est d'autant plus grave que c'est un million de bois de l'Aiguillette, non loin du port de même nom, que se trouve le dépôt de munitions de l'armée navale ainsi que la fabrication de la mélinite et autres explosifs qui furent envoyés par la pyrotechnie de Toulon après l'armistice. Si la marche de l'incendie n'est pas enrayée,

ces dépôts pourront être atteints et une explosion formidable pourra suivre. Ce sera alors un désastre pour les villes de La Seyne et Toulon où l'émotion est très grande. D'importants détachements de soldats et de marins ont été envoyés sur les lieux.

Faux billets de banque italiens.
La police italienne a arrêté une bande d'émetteurs de billets de mille lires. Selon la Messagero, la fabrique de faux billets se trouverait à l'étranger.

FRIBOURG

Un emprunt cantonal.
Lundi à ce lieu, dans la salle du Grand Conseil, à Frیبourg, une réunion des directeurs d'établissements de crédit, banques et caisses d'épargne du canton, auxquels M. Mussy, directeur des finances, a soumis le projet d'un emprunt cantonal de 12 millions. Quatre-vingt personnes environ assistaient à la réunion. Interrogés sur la possibilité de placer le futur emprunt dans le canton, les représentants des banques et caisses d'épargne ont répondu affirmativement à l'unanimité. L'emprunt serait émis à 5 %. Il sera soumis à la ratification du Grand Conseil.

Le départ des enfants viennois.
Le départ des enfants viennois hospitalisés en pays fribourgeois est prévu pour le 27 ou le 28 septembre.

Une bonne mesure.
Les diligences dont nous nous sommes fait l'écho hier, au sujet des attractions foraines des Grand-Places, ont été entendues. La direction de la Police locale a décidé de fixer à 10 h. du soir la fermeture de ces établissements. Une prolongation de demi-heure est admise pour dimanche.

Le prix des œufs.
Samedi, le prix des œufs, à Frیبourg, était non pas de 45 à 50 cent. la pièce, mais de 40 à 45 cent.

Souscription pour Posieux.
Anonyme, pour le Tabernacle, 20 fr. — Anonyme, pour le Tabernacle, pour obtenir des grâces, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme des Arboignes, 5 fr. — M. Perroset, administrateur, 10 fr. — Paroisse de Biffens, 51 fr. 50. — L. Meille, Semsales, 5 fr.

Foire de Romont.
On nous écrit :
La foire du 9 septembre, à Romont, a été très fréquentée. Il y a eu beaucoup de marchands et il s'y est fait un assez grand nombre de transactions. La baisse continue sur le gros et sur le petit bétail. Les campagnards s'attendent à la pénurie des fourrages et les consommateurs peuvent s'attendre de leur côté à une diminution du lait.
On a compté sur les champs de foire 245 pièces de gros bétail bovin, 48 chevaux, 74 moutons, 22 chèvres, 352 porcs.
La gare a expédié 40 wagons, avec 285 têtes de bétail.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG.
La Gloire qui chante. — Répétition du groupe C, ce soir, jeudi, au théâtre.
Société des sapeurs-pompiers de la ville de Frیبourg. — Assemblée générale ordinaire, vendredi, 12 septembre, à 8 1/2 heures précises du soir, au Café du Schind, planche supérieure. Vu l'importance des tractanda, tous les sociétaires doivent se faire un devoir d'assister à cette réunion.

Calendrier.
Vendredi 12 septembre.
Fête du SAINT NOM de MARIE.
Saint GUY, confesseur.
Saint Guy naquit près de Bruxelles, de parents pauvres. Il partageait souvent son pain avec de plus pauvres que lui. Il mourut, épuisé de fatigues, après un voyage qu'il fit aux Lieux Saints.

FRANCS EN VUE
Le 11 septembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les Banques achètent; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	66 50	68 50
Londres (livre st.)	23 30	23 60
Allemagne (marc)	21 50	23 50
Italie (lire)	86	68
Autriche (couronne)	7 50	9 50
Prague (couronne)	13 50	15 50
New-York (dollar)	5 50	5 90
Bruxelles	65	67
Madrid (peseta)	105	107
Amsterdam (florin)	209	211
Pétrograd (rouble)	17	21

Baisse générale.

La Serbie et le traité de Saint-Germain

Belgrade, 11 septembre.
Le Politika, journal indépendant de Belgrade, dans son numéro du 8 septembre, déclare à propos de la clause concernant la protection des minorités nationales, question qui dans l'opinion publique a provoqué de vives protestations :
« Nous ignorons ce que fera notre délégation et quelle sera la décision de notre gouvernement qui s'est occupé de cette question hier au cours d'une longue séance. Mais ce que nous savons de la façon la plus positive, c'est que le peuple et la Chambre ne consentiront jamais à ce que l'on veut nous imposer. Le traité de Berlin a chargé la Serbie de certaines obligations qui nous furent dictées par notre plus grand ennemi, il est étonnant que ce soit aujourd'hui notre plus grand ami qui nous impose des obligations plus lourdes encore et qui frappe encore plus fortement notre honneur national et notre souveraineté politique. Notre délégation doit demander que l'article 51 soit modifié et que sur la base d'une complète réciprocité nos frères dont l'Italie veut s'emparer jouissent également de cette protection. Notre délégation doit obtenir la déclaration que, en Vienne-Serbie et en Macédoine, notre souveraineté reste intégrale telle que le traité de Bucarest en 1913 le stipule. Si notre délégation n'obtient pas cette modification, elle ne doit à aucun prix signer un traité qui, en détruisant le fruit de nos sanglants sacrifices, mériterait un demi-million de nos compatriotes à la merci des Etats étrangers et qui permettrait à ceux-ci de régner en maîtres chez nous. »

Note allemande aux Alliés

Berlin, 11 septembre.
(Wolff). — La note que voici a été transmise à Versailles :
« Le gouvernement allemand suit avec une vive inquiétude l'excitation poursuivie avec une vigueur intolérable contre l'Allemagne depuis plus de quinze jours à l'occasion des événements de Haute-Silésie, et en particulier les nombreux articles et appels de la presse, les assemblées populaires dans toutes les grandes localités de Pologne, et enfin les discours sur les événements et l'oppression de la Haute-Silésie. Tout cela est propre à provoquer dans les masses populaires polonaises une irritation dangereuse, les incitant à commettre des actes de violence. On demande même d'intervenir par les armes, ainsi donc, de faire la guerre, et de former des corps de volontaires.
« Le gouvernement allemand pense avoir l'assentiment du gouvernement polonais ainsi que de toutes les autres puissances alliées et associées en considérant que le devoir suprême du gouvernement polonais est de s'opposer à ces menées et d'agir de toutes ses forces en vue de tranquilliser l'opinion publique de son pays.
« Une des sources de troubles continus provient de ce que les troupes allemandes placées à la frontière pour la défense des villages et des colonies sont continuellement attaquées par des bandes polonaises. Ces bandes traversent la frontière à l'improvise, causent des pertes aux troupes allemandes et repassent tout aussi rapidement la frontière, dès que des forces allemandes apparaissent en plus grand nombre. Les troupes allemandes ont besoin de tout leur sang-froid pour ne pas se laisser entraîner à passer la frontière en poursuivant ces bandes, ainsi que cela résulte des informations officielles du commandant général allemand en cause. Il ne suffit pas ici que les troupes polonaises restent inactives, mais il est étonnamment requis que ces forces veillent à ce que la frontière soit strictement fermée, empêchent toute attaque imprévue et veillent également à ce que des bandes ne puissent pas se procurer des armes et des munitions. La continuation de la situation actuelle est impossible à supporter à la longue, par les troupes et par la population indigène, ferait naître l'impression que ces attaques polonaises imprévues se font avec la connivance et avec le consentement des autorités militaires polonaises.
« Le gouvernement allemand désireait profiter également de cette occasion pour rappeler qu'il s'efforce avec succès, d'accord avec le gouvernement prussien et par égard pour la paix générale et pour le bien-être public, de rétablir l'ordre et la tranquillité en Haute-Silésie afin d'assurer la continuation du travail de production. »

Emeute en Silésie prussienne

Glogau, 11 septembre.
(Wolff). — Comme à Breslau et à Schweidnitz, la foule a tenté ici aussi d'échapper de force les prix du marché hebdomadaire. Le succès fut obtenu sans scène bruyante; mais la population fut surexcitée pendant toute la journée. Il y eut de grands rassemblements. Vers les neuf heures, les unités durent intervenir. Quand, à la Langenstrasse, la foule voulait arracher les fusils des mains des soldats, la troupe fit feu. Cinq personnes furent tuées. Tous les croisements de rues sont occupés par des mitrailleuses.

Un évêque de Dalmatie

Rome, 11 septembre.
On donne comme imminent le retour à Veglia de Mgr Mahnic, évêque diocésain. Lors de l'occupation italienne, Mgr Mahnic avait été interné à Frascati, près de Rome, dans le couvent des Camaldules, car Mgr Mahnic est Slovène, et il était l'un des grands chefs religieux des Slovènes.

De l'argent bolchéviste

Budapest, 11 septembre.
(B. C. H.). — Le ministre des finances Grun a envoyé à M. Garamy, qui prétend avoir déposé dans une Banque suisse les 100,000 couronnes reçues du gouvernement des soviets, la sommation d'indiquer le nom de cette banque, afin qu'un représentant du gouvernement prélève cette somme revenant exclusivement au trésor hongrois.

A la Chambre italienne

Milan, 11 septembre.
Le député Degli Occhi a adressé à M. Nitti une interpellation pour lui demander quelles mesures il entend prendre pour protéger le libre développement des manifestations civiles, ainsi que les collectivités, les personnes physiques et morales, menacées par les récents épisodes de violence.

Les catholiques italiens

Rome, 11 septembre.
La direction de parti populaire italien, réunie à Rome, a reconnu, au sujet de la dernière circulaire du président du conseil, M. Nitti, la nécessité et le devoir de faire une large propagande afin d'amener toutes les classes sociales à intensifier le travail et la production. La direction a exprimé en même temps le vœu que l'on s'efforce énergiquement de résoudre le problème des impôts, et a insisté pour l'application immédiate de la réforme électorale, sur la base de la représentation proportionnelle, même dans les provinces et dans les communes, au moins pour les plus grandes.

C'est ce qui explique aussi le changement d'opinion défavorable à la Tchéco-Slovaquie. Jusqu'à maintenant, l'Amérique a soutenu la cause tchéco. M. Lansing a cependant proposé que l'accord sur cette question soit laissé aux Polonais et aux Tchèques eux-mêmes. L'entente n'ayant pu se faire, la commission de Teschen élaborera un projet qui fut soutenu par l'Amérique et l'Italie et qui enlève Oderberg, Karvin et Teschen à la Tchéco-Slovaquie, mais qui lui donne d'autre part Jablunkau et les garanties de livraisons de charbon.

Le ministre des affaires étrangères, Dr Benes, a déclaré au conseil suprême des Alliés que la Tchéco-Slovaquie s'oppose au morcellement de Teschen principalement pour des raisons économiques. Il annonça également par écrit à M. Clemenceau que les habitants de Teschen ne reconnaîtront jamais la ligne proposée. Si, contre toute attente, l'arbitrage devait se prononcer contre la Tchéco-Slovaquie, les délégués tchèques refuseraient de signer la paix et remettraient la décision à l'assemblée nationale.

Le général Franchet d'Espérey

Lausanne, 11 septembre.
A Lausanne a passé, dans l'orient-Express du 10 septembre, venant d'Orient et arrivé avec 6 h. 30 de retard, le général Franchet d'Espérey, qui se rendait à Paris.

L'armée autrichienne

Vienne, 11 septembre.
(B. C. V.). — Le Morgen apprend que la nouvelle armée austro-allemande sera formée de mercenaires. L'enrôlement commencera prochainement. On n'admettra qu'un nombre très minime d'anciens officiers.
Au cours de l'enrôlement de la nouvelle armée, des mesures seront prises afin d'avoir des garanties au sujet du républicanisme des membres de l'armée.
La nouvelle armée sera formée en grande partie d'infanterie. Puis, il sera constitué de petits groupes d'artillerie et quelques détachements de cavalerie.
Les troupes techniques formeront une grande partie de la nouvelle armée.

Attentat sur la voie ferrée

Naples, 11 septembre.
Des inconnus ont placé sur la ligne de chemin de fer de Salerno 600 cartouches de fusil, qui ont toutes éclaté, lorsque le train a passé, provoquant un grand émoi parmi le personnel et les voyageurs.

M. d'abbé Sturzo, qui serait chef de liste dans l'arrondissement de Syracuse, et M. l'abbé Scalfani, qui est, avec Don Sturzo, un grand organisateur, candidat de l'arrondissement de Girgenti.

La grève de Marseille

Marseille, 11 septembre.
(Havas). — L'assemblée des dockers a écarté définitivement la proposition des entrepreneurs et s'est ralliée à la grève générale jusqu'à l'obtention de la journée de huit heures de travail pour 20 fr. et à la suppression des heures supplémentaires.

L'évêque de la Jamaïque

Rome, 11 septembre.
Le Saint-Père a nommé vicaire apostolique de la Jamaïque le R. P. Guillaume O'Hare, en le nommant également évêque titulaire de Maximianopolis.

La navigation italienne

Rome, 11 septembre.
La ligne navale italienne visée au pays un appel vibrant à travailler scieusement à la restauration économique de l'Italie. L'appel dit que pour surmonter la crise actuelle il faut atteindre un tonnage d'au moins 2 millions et demi en navires de cargaison et de passagers. Comme complément de la navigation maritime, la ligne navale demande aussi la réalisation de la navigation intérieure, avec l'établissement de lignes de communication par voies d'eau entre l'Adriatique et les lacs subalpines, le lac Majeur et le lac de Côme, le Piémont, la mer Ligurienne et la vallée du Pô. Elle désire en outre qu'on étudie la possibilité d'une ligne reliant la Haute Adriatique avec la mer Noire, à travers l'Isone et la Save.

Les victimes d'une explosion

Milan, 11 septembre.
On mande de Venise au Corriere della Sera : Dans l'explosion au dépôt de munitions de Pramaggiore, le nombre des morts serait de trente environ, dont un officier.

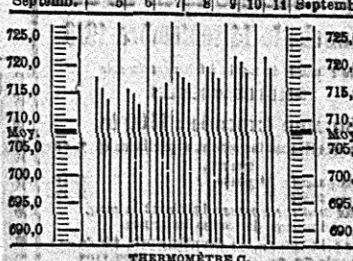
Nouvelle explosion de munitions

Milan, 11 septembre.
Le Secolo apprend de Venise que, d'après des nouvelles de Porto Gruario, une explosion aurait eu lieu également à Bellièvre, dans un dépôt de munitions qui avait été abandonné par les Autrichiens. L'explosion s'est produite pendant que 25 prisonniers autrichiens, escortés de 3 soldats italiens et d'un sous-lieutenant, transportaient de la gare à une localité isolée des projectiles des tonneaux d'un liquide spécial, des gaz térymognes.
On croit qu'il y avait là environ 2000 projectiles.

Les faux billets de banque

Rome, 11 septembre.
On a arrêté six individus, parmi lesquels l'imprimeur Vito Sante, pour l'impression de billets de banque faux (voir Faits divers). Six cents billets de mille lires chacun ont été séquestrés.

BULLETIN METEOROLOGIQUE



THERMOMETRE C.

Septemb.	6	7	8	9	10	11	Septemb.
11 h. m.	10	14	15	14	15	14	7 h. m.
11 h. m.	17	18	19	19	20	20	11 h. m.
7 h. s.	16	19	17	18	20	19	7 h. s.

TEMPERATURE PROBABLE

Zurich, 11 septembre, midi.
Assez chaud. Nébulosité.

VALÉRIANE "GOLAZ"
CALMANT REMARQUABLE
CONTRE LES NERFS INSOMNIES BÂTEMENTS DE COEUR

En vente dans toutes les Pharmacies

†
Madame Rosalie Litzistorf-Folly et ses enfants : Louis, Emma et Narcissia, à Belfaux, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux et père
Monsieur Joseph LITZISTORF
décédé pieusement, après une pénible maladie, couragementement supportée, à l'âge de 53 ans. L'enterrement aura lieu à Belfaux, samedi, 13 septembre, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Prix très avantageux
Jaquettes de laine en toutes nuances.
Bas de fil mercerisé, en toutes nuances.
Broderies de Saint-Gall, vendues au prix de fabrique.
Gants. Cols. Cravates.
P. ZURKINDEN
Place Saint-Nicolas

COMMUNE DE ROMONT
L'administration communale met en soumission, sous réserve d'autorisations légales, l'établissement d'une chambre de décantation à sa fosse, « Mouras des Chavannes ».
Les plans et cahier des charges sont déposés auprès de M. Delabays, directeur des travaux.
Les soumissions devront être remises au bureau communal, jusqu'à mardi, 16 courant, au soir.
Le Conseil communal.

Constructions rapides et économiques (RAPIDE S. A.)
Les constructions élevées avec ces matériaux s'édifient en quelques jours, sont incombustibles, salubres, économiques, légères, insonores, se font en toutes dimensions et formes.
Pour tous renseignements, s'adresser au sous-signé, représentant pour les districts de la Sarine, de la Glâne et du Lac (partie allemande).
Prof. A. HERTLING
Architecte, diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale Riehen, S. A. Fribourg. — Tél. 58

A VENDRE
1000 lit. eau-de-vie pure
pommes et potes, à 2 fr. 80. — Envoi depuis 40 litres contre remboursement. P 5047 Lz 6383
B. Weil, spiritueux en gros, Lucerne

Pendant la mue
les volailles s'animent et cessent de pondre; c'est le moment de les bien soigner par une époque de transition soit aussi courte que possible. L'Aliment complet de la fabrique F. Gysler, grâce à son dosage approprié, donne rapidement les meilleurs résultats. — En vente chez M. Martin-Eblischer, rue du Pont-Suspendu, 88, dépositaire exclusif pour Fribourg et environs. 6358

TIR A PRIX
organisé par la Société de tir de Guin
Dimanche le 14 septembre 1919
de 7 heures du matin à 6 heures du soir
CIBLES DE 10 CERCLES
Somme exposée : 1500 fr.
75 % des recettes nettes seront répartis au 60 % des tireurs.
Prix des passes à 1^{er} passe 3 fr.
Les autres passes à 2 fr.
Les deux meilleures passes définiront le rang.
Admission de toutes les armes.
Premier prix 100 fr. — ; deuxième prix 80 fr. — ; troisième prix 60 fr. — ;
6377-1103
Invitation cordiale à toutes les Sections.
La société de tir de Guin.

VINS DE FRUITS
vieux et nouveaux, de première qualité, à vendre, au prix du jour et quantité désirée, ainsi qu'au-delà de la 1^{re} qualité, de gré de gré.
P 5035 Lz 6362
DEMANDER PRIX COURANT !
F. Jurt-Wapf, cidrerie, Münster (Lucerne)

GRAFENSTEINER
pommes de table de qualité exquise et autres sortes de fruits de table et de ménage, son livrés à des conditions favorables par la 6394
Société p^r l'utilisation des fruits à GUIN
Demandez les prix

MOTOCYLETTE
A vendre moteur Moser extra. Forte grimpeuse. S'adresser à A. Monnerat, Broc. 6344 1118

Bicyclettes anglaises
ROYAL, ENFIELD
pour hommes et dames
à 1 et 3 vitesses
livrables tout de suite
CHEZ
Aug. STUCKY
Pont-Suspendu, 105
Prix spéciaux pour fin de saison.
Pneus, chambres à air accessoires, etc.

A LOUER
tout de suite, au centre d'une petite ville, 1 bonne
boulangerie
avec appartement.
S'adresser sous P 6100 F à Publicitas S. A. Fribourg. 6217

Je demande AUTOMOBILE
de 15 à 25 HP. Faire offres sous M 40804 X à Publicitas S. A. Genève.

A VENDRE musique
usagée, classique et autres, livres de classe usagés, boîte de peinture neuve.
S'adresser : F. Gald, derrière St-Nicolas.

ON DESIRE ACHETER
A BULLE ou aux environs immédiats.
maison ou villa
en bon état, avec jardin.
Prix 80 à 40,000 fr. Entrée à convenir.
Faire offres s. chiffres L 1989 A. à Publicitas S. A., Lausanne.

Bon menuisier-machiniste
est demandé chez Ed. Jengo, menuisier, Morat. Entrée tout de suite.

CAROTTES de fourrages
1^{re} qualité
MÉLANGE
excellent et bon marché, pour le bétail et les chevaux, est livré au plus bas prix du jour, par wagons ou demi wagons.
A. Gerber, Produits du pays en gros. Kappel, près Aarberg.
Téléphone 1 Kappelen, 78. 2 et Kallnach, 17.

Raisins bleus et pêches
cassette de 5 kg., 5 fr. 20 franco. 6313
Pellandini & Co, Taverner (Tessin).

A REMETTRE
dans les environs de Vevey un commerce de lait, bien achalandé, avec tout le matériel et les accessoires servant à son exploitation : chars, chevaux, etc. Date de reprise à convenir.
S'adresser au Bureau du Courrier de Vevey, à Vevey. 6283

H. LIPPACER
Médecin-dentiste
de retour

ON DEMANDE une jeune fille
de 20 à 25 ans, robuste, sérieuse et en bonne santé pour garder 2 enfants de 1 et 2 ans. Entrée 1^{er} octobre. Vie de famille. Gage à convenir. — Adresser les offres, écrites personnellement, avec photographie et certificats, à M^{me} Dammolin, Rümölisplatz, 7. Bale. 6311

UN CANTINIER
ayant d'excellentes références
est demandé
pour faire la cuisine pour 100 ouvriers. Engagement de durée.
S'adresser à l'Entreprise des travaux de la Jogue, à Châtellons-Montsalvens.

Fille de magasin
expérimentée, sérieuse, active, connaissant les deux langues, bien au courant du service de magasin, est demandée pour commerce mercerie, bonneterie, ouvrages.
Envoyer offres par écrit, avec certificats et références, sous chiffre P 6193 F. à Publicitas S. A. Fribourg. 6306

Le Sabot « OMO »
Le soulier le plus pratique, écurie, fromag. jardin, camp, buanderie, atelier, 10 fois moins cher que le soulier cuir. Dem. un paire contre remboursement. Essayez, vous reviendrez.
86-37 88-41 43-48
4-20 4-50 4-80
Maison d'Expédition « Omo » Herzogstrasse, 91, Berne.

On demande, pour tout de suite, très bonnes vendeuses

bien au courant des rayons suivants : tissus et confections pour dames, bonneterie, articles pour messieurs, mercerie. Haute rétribution.
Adresser offres, certificats et photographies sous chiffres P 4850 V. à Publicitas S. A., Vevey.

Jeune homme au courant des travaux de bureau, correspondant dans les deux langues, demande place comme
VOLONTAIRE

dans bureau de la place. Entrée tout de suite ou à convenir. — Faire offres sous chiffre P 6255 F à Publicitas S. A., Fribourg.
Bonnes tricoteuses
à la machine trouvaient de l'ouvrage en bas de laine pour enfants et femmes ainsi qu'en chaussettes d'hommes, pour une maison de gros.
Offres avec prix sous C 8209 Y à Publicitas S. A., Berne. 6261

UNE BONNE CUISINIÈRE est demandée
dans petite famille bourgeoise, 6384
Très bons gages.
S'adresser par écrit, à Publicitas, S. A., Bulle, sous P 1993 B.

On demande pour petit institut PERSONNE
sachant faire bonne cuisine bourgeoise.
S'adresser à Institut QUINCHE, Héthuy, Lausanne. 6365

Ein jungeres Mädchen sucht Stelle
in ein Privathaus als Köchin oder Mädchen für Alles, da es in allen häuslichen Arbeiten bewandert ist. Wohn nach Liebesheim. Eintritt kann sofort erfolgen.
Offerten an Publicitas A. G., Fribourg, (ab P 6254 F.

Fruits du Valais
franco, colis 10 kg. 30 kg.
Pruneaux Fr. 11.— 21.50
Prun. confit. » 9.— 17.50
Tomates » 6.— 11.60
Dom. Clavées, Chartr.

PRUNEUX
pour confiture et table
9 fr. le colis de 10 kg.;
40 fr. les 5 colis franco.
Demandez prix de gros.
Emile Felley, Saxon.

Dame seule demande APPARTEMENT
de 2 à 3 chambres, avec accessoires, dans bonne maison.
Offres sous P 6257 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Les VÉLOS seront probablement encore plus chers au printemps prochain.
Profitez des prix de fin de saison chez
DALER Frères
vis-à-vis de l'Hôtel Terminus
Beau choix de bicyclettes de marques « CONDORE », « ALYON » et autres.
Occasions.
Accessoires.
Réparations.
Encore une bonne motocyclette 2 HP, à 350 francs.

OCCASION
A vendre à prix modéré, pour cause de cessation de commerce,
un piano neuf
des vins ouverts et vins fins en bouteilles, blancs et rouges à emporter, ainsi que différentes liqueurs fines et ordinaires. 6371
S'adres. à l'Hôtel du Faucon, Fribourg.

Ménagères
Le marché suisse se trouve actuellement inondé de chicorée française, dite « chicorée du Nord », dont la qualité est louée sur tous les tons. La qualité de cette marchandise ne répond pas toutefois à la réclame, fait prouvé par la
séquestration officielle de 25,000 paquets de chicorée du Nord
dans une grande ville suisse, cette chicorée ayant accusé, après analyse, un contenu de sable de 10 % environ.

Attention !
N'acceptez pas ces produits de qualité inférieure. Restez fidèles à vos anciennes habitudes et servez-vous des marques indigènes que vous connaissez comme étant de tout repos, même si — ensuite des prix élevés des matières premières — elles sont quelques centimes plus chères.
Donnez la préférence à la marchandise de provenance suisse ; elle est de composition supérieure, accuse un meilleur rendement et elle est conforme aux exigences formulées par le code alimentaire suisse.
Union Suisse des Fabriques de Chicorée

MOTOCULTURE
La Société « PRÉCISION » de Genève informe Messieurs les agriculteurs que des démonstrations pratiques avec la traicuseuse 20 HP auront lieu :
samedi après midi 13 septembre, à 2 h., chez M. Ayer, à Romont. 6377-1121

BÉNICHON
Le soussigné avise l'honorable public de Courtepin et des environs qu'il débitera, **samedi, 13 septembre, dès 2 h. ½, à Courtepin, maison Bongard**, à l'occasion de la bénichon, du bœuf et du mouton de toute première qualité, ainsi que des saucissons garantis pur porc, au plus bas prix du jour.
Se recommander, 6382-1122
Edouard Maeder,
boucherie, rue des Alpes, Fribourg.

CIGARETTES MARYLAND PULLEY

Vente d'un domaine
Mercredi 17 septembre prochain, dès 2 h. après midi, M. Pierre Chammarin, à Châttonnaye, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, la propriété qu'il possède à Châttonnaye, comprenant grange et 20 poses de terrain.
Les immeubles seront exposés en vente par lots séparés et en bloc. La vente aura lieu à l'auberge de Châttonnaye.
Pour renseignements, s'adresser au propriétaire, et pour conditions à M. Charles Bosson, notaire, à Romont. P 6170 F 6374

AVIS
Les jambons salés de porc américain sont en vente, dès ce jour, dans les charcuteries de la ville.

BANQUE DE PAYERNE
Agences à SALAVAUX et à ROMONT
Emission de Certificats de Dépôts 5 ½ % à 3 ans au « Porteur »
Nous avons l'avantage de donner avis qu'en suite de la reprise sensible des affaires et partant, de l'élevation du loyer de l'argent, nous avons décidé de faire une émission de certificats de dépôts rapportant intérêt au taux invariable pendant trois ans,
de 5 ½ % net
frais de titre et de timbre fédéral à notre charge.
Ces certificats de dépôt, divisés en coupures de Fr. 100.—, 500.—, 1000.—, 10,000.— et plus, au porteur, sont munis de coupons annuels, payables « sans frais » auprès de notre Siège et de nos Agences ; l'intérêt, calculé sur le premier coupon échéant le 31 décembre prochain, courra dès le jour de la libération.
On peut obtenir ce titre directement à nos caisses.
Cette émission n'étant que temporaire, les demandes seront prises en considération au fur et à mesure de leur arrivée jusqu'à concurrence d'un certain montant.
Compte de virements N° 1163, auprès de la Banque Nationale Suisse. P 26608 L 6359
Compte de chèques postaux N° 11. 1232.
BANQUE DE PAYERNE.

Demandez partout pour vos Chaussures le Cirage Crème

Chaussures Modernes S. A.
J. MARTY, gérant
Rue de Romont, 26 FRIBOURG Téléphone 689



La haute botte en noir et brun et les Souliers bracelets en vernis noir et chevreau noir et brun sont en magasin.

ROYAL BIOGRAPH
Rue de Romont, 17
Programme du 12 au 18 septembre, à 8 ½ heures
Dimanche, matinée à 2 ½ et 4 ½ heures
N'oublions jamais
La plus belle reconstitution de la Maison Pathé du torpillage du « Lusitania »
avec M^{lle} Rita JOLIVET, la rescapée de ce naufrage. On y voit les scènes suivantes : L'Aurore d'un bonheur ; l'Asservissement au devoir ; Angoisses d'amour ; Recit palpitant ; Inutile avertissement ; Infamie suprême ; Courage et désespoir ; Contre-offensive d'amour ; Chemin de la victoire.
Ceux dont le courage hésite, les ignorants, les aveugles, les défaitistes, trouveront dans cette reconstitution les raisons de ne plus douter, l'apaisement de leur angoisse, le réconfort de leur volonté.
P 40014 F 6379
LÉGÈRE AUGMENTATION DES PRIX DES PLACES !
Il faut que tout Fribourg voie ce film

GRAND PLACES GRAND PLACES
Grand the American Tobogan
TROTTOIR ROULANT
Grande Ouverture, dimanche
Tout le monde rit. Tout le monde s'amuse.
Invitation cordiale.
P 6127 F 6250
LA DIRECTION.

LION NOIR
LA GRANDE Marque Française
P. PLASSAT, dépositaire BIENNE